

**Agences :** Agen – Arès – Biscarrosse – Blaye – Branne – Bx Nansouty – Bx Quinconces – Castillon – Cenon – Dax – La Teste – Le Bouscat – Libourne – Mérignac – Pessac – St André de Cubzac – St Médard en Jalles – Talence – Villenave d’Ornon

## HONORAIRES DE TRANSACTION IMMEUBLES A USAGE COMMERCIAL, HABITATION, TERRAINS A BATIR - 07/04/2021

Barème Transaction ancien

PRIX NET VENDEUR TTC - DE	A	HONORAIRE TTC
0 €	50 000 €	4 500 €
50 001 €	100 000 €	8,0%
100 001 €	150 000 €	7,5%
150 001 €	200 000 €	7,0%
200 001 €	250 000 €	6,5%
250 001 €	350 000 €	6,0%
350 001 €	500 000 €	5,5%
500 001 €	750 000 €	5,0%
750 001 €	1 000 000 €	4,5%
1 000 001 €	1 500 000 €	4,0%
1 500 001 €	2 000 000 €	3,5%
2 000 001 €	Et Plus	3,0%

Barème transaction de camping

PRIX NET VENDEUR TTC - DE	A	HONORAIRE TTC
0 €	500 000 €	8,0%
500 001 €	800 000 €	7,0%
800 001 €	1 200 000 €	6,0%
1 200 001 €	2 000 000 €	5,0%
2 000 001 €	3 000 000 €	4,0%
3 000 001 €	Et plus	3,0%

Les honoraires de transaction sont à la charge du vendeur, excepté dans le cas où l’acquéreur accepterait de les prendre à sa charge  
 Les honoraires de commercialisation de programmes immobiliers sont à la charge du Promoteur et intégrés dans la grille de prix de l’opération  
 Dans le cadre de l’offre de services Square Box, les honoraires résultant du présent barème peuvent être réduits, voir conditions en agence  
 Dans le cas où une opération d’entremise serait réalisée avec un vendeur ayant signé une Square Box vendeur et un acquéreur ayant signé une Square Box acheteur, au sein de la même agence Square Habitat, la rémunération du mandataire sera partagée entre eux et sera réduite de 50% pour le vendeur et de 50% pour l’acquéreur par rapport aux montants figurant sur le présent barème,

**Honoraires de transaction fonds de commerce, cession d’entreprise, collectivité publique :**

5%TTC du prix de vente à la charge de l’acquéreur (hors prestations de conseil)

**Prestation Avis de valeur : 150€ TTC**

## HONORAIRES DE LOCATION (prix au m2 de surface habitable) - 01/05/2021

Locaux d'habitation nus, meublés (soumis à la loi du 06 juillet 1989, art 5) et droit commun

	Zone Tendue		Zone Non Tendue	
	A la charge du Locataire	A la charge du Bailleur	A la charge du Locataire	A la charge du Bailleur
Honoraires de visite, constitution du dossier du locataire et rédaction du bail	10 €/m2	10 €/m2	8 €/m2	8 €/m2
Honoraires d'état des Lieux	3 €/m2	3 €/m2	3 €/m2	3 €/m2
<b>TOTAL des honoraires plafonné à 1 mois de loyer charges comprises pour chacune des parties</b>	<b>13 €/m2</b>	<b>13 €/m2</b>	<b>11 €/m2</b>	<b>11 €/m2</b>
Honoraires d'entremise et négociation (à la seule charge du bailleur)		80 €* 80 *		

\*sans recherche de locataire, remise de 100% sur les honoraires d'entremise et de négociation

Locaux Professionnels et Commerciaux	20 % TTC du loyer annuel hors charges et hors taxe à la charge du preneur
Box et places de stationnement	75,00 € TTC à la charge du locataire + 75,00 € TTC à la charge bailleur

## HONORAIRES DE GESTION – 12/01/2021

<b>Offre Mandat de Gestion Square Box</b> GLI, Détériorations Immobilières, Protection Juridique, Inoccupation incluses  Pour un 2ème lot  Pour un 3ème lot et plus	<b>12.50 % TTC*</b> (loyers et charges comprises)  <b>11.88% TTC*</b>  <b>11.25% TTC*</b>	<b>Offre Mandat de Gestion Simple</b>  Pour un 2ème lot  Pour un 3ème lot et plus	<b>7.02% TTC*</b> des encaissements (loyers et charges comprises) + Frais administratifs : 2.40 € TTC /mois/lot  <b>6.67% TTC*</b>  <b>6.32% TTC*</b>
<b>PRESTATIONS ANNEXES Tous mandats de Gestion</b>  Vacance Locative : 2.10% TTC des quittancements Levée de réserves : 450 € TTC Représentation Assemblée Générale : 96 € TTC Rédaction Avenant : 150 € TTC		<b>OPTIONS Mandat de Gestion Simple</b>  GLI : 2.90% TTC des quittancements Aide à la déclaration fiscale : 60 € TTC Gestion des sinistres avec expertise : 150 € TTC Frais de clôture de compte propriétaire (sauf si vente SH) : 250 € TTC CRG Mensuel : 0.80% TTC des encaissements Dépôt de garantie conservé par le propriétaire : 0.80% TTC des encaissements Gestion des travaux entretien et réparation > 1000 € HT : 3.60% TTC de la prestation	

\* TVA au taux en vigueur

**SASU Crédit Agricole Aquitaine Agence Immobilière** (filiale de la SASU Aquitaine Immobilier Investissement détenue par la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel d'Aquitaine) au capital de 1.435.408,20€ - Siège social : 13 cours du XXX Juillet 2<sup>ème</sup> étage - 33000 BORDEAUX - RCS Bordeaux 492 498 746 – Mandataire d'intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le n° 09 047 138 - Carte Professionnelle : CPI 3301 2017 000 018 381 "Transaction sur immeubles et fonds de commerce" et "Gestion Immobilière" délivrée par la CCI de Bordeaux Gironde - Garantie CAMCA - 53, rue de la Boétie - 75008 PARIS